

23 JAN 2007

**Moffette, Jacinthe**

**De:** Denis Tanguay [denis.tanguay@geo-exchange.ca]  
**Envoyé:** 23 janvier, 2007 12:06  
**À:** Moffette, Jacinthe  
**Objet:** RE: R-3610-2006 - Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2007-2008

**Importance:** Haute

RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
MONTREAL

Merci.

Dans ce cas, veuillez trouver ci-joint notre formulaire de réclamation.

Je fais suivre le tout avec l'affidavit signé par la poste.

Salutations,

**Denis Tanguay**

Executive Director / Directeur général  
Canadian GeoExchange Coalition / Coalition canadienne de l'énergie géothermique  
1030 rue Cherrier, Bureau 501  
Montréal (Québec) H2L 1H9  
Téléphone/Telephone: (514) 807-7559  
Télécopieur/Fax: (514) 807-8221  
www.geo-exchange.ca

THIS MESSAGE, AND THE DOCUMENTS ATTACHED THERETO, IS INTENDED ONLY FOR THE ADDRESSEE AND MAY CONTAIN PRIVILEGED OR CONFIDENTIAL INFORMATION. ANY UNAUTHORIZED DISCLOSURE IS STRICTLY PROHIBITED. IF YOU HAVE RECEIVED THIS MESSAGE IN ERROR, PLEASE NOTIFY US IMMEDIATELY SO THAT WE MAY CORRECT OUR INTERNAL RECORDS. PLEASE THEN DELETE THE ORIGINAL MESSAGE. THANK YOU.

LE PRÉSENT MESSAGE ET LES DOCUMENTS QUI Y SONT JOINTS SONT DESTINÉS EXCLUSIVEMENT AU DESTINATAIRE INDIQUÉ. ILS SONT SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DES RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS. IL EST STRICTEMENT INTERDIT À QUICONQUE D'EN PRENDRE CONNAISSANCE, DE LES UTILISER OU DE LES DIVULGUER. SI VOUS RECEVEZ LE PRÉSENT MESSAGE PAR ERREUR, VEUILLEZ NOUS EN AVISER IMMÉDIATEMENT ET LE DÉTRUIRE, AINSI QUE LES DOCUMENTS QUI Y SONT JOINTS. MERCI.

---

**De :** Moffette, Jacinthe [mailto:jacinthe.moffette@regie-energie.qc.ca]  
**Envoyé :** 23 janvier 2007 09:39  
**À :** denis.tanguay@geo-exchange.ca  
**Objet :** R-3610-2006 - Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2007-2008

Bonjour M. Tanguay,

Voici l'information concernant l'onglet « enveloppe globale » dans le formulaire de demande de remboursement de frais ; cette feuille doit être rempli seulement si en cours du dossier il y a eu des rencontres techniques. Dans votre cas, on me dit que vous n'avez pas à remplir cette feuille.

J'espère cette information utile et si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à me contacter.

Bonne journée !

*Jacinthe Moffette*

Chargée de dossiers - Service du greffe  
Téléphone : (514) 873-2452 poste 300  
Télécopieur : (514) 873-2070  
Courriel : [jacinthe.moffette@regie-energie.qc.ca](mailto:jacinthe.moffette@regie-energie.qc.ca)

Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria, 2e étage  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

\_\_\_\_\_ Information NOD32 1999 (20070123) \_\_\_\_\_

Ce message a ete verifie par NOD32 Antivirus System.  
<http://www.nod32.com>

GREFFE

23 JAN. 2007

RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
MONTREAL

## DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Régie  
de l'énergie  
Québec

## Identification des personnes

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Les personnes identifiées au présent formulaire sont reportées automatiquement aux autres formulaires.

Numéro de dossier :	R-3610-2006	Période couverte :	1 septembre 2006 - 31 décembre 2006
Nom de l'intervenant :	Coalition canadienne de l'énergie géothermique (CCÉG)		
S'agit-il d'un regroupement? (oui/non)			non
S'il s'agit d'un regroupement, veuillez indiquer le membre responsable du paiement des factures :			
IDENTIFICATION DES PERSONNES			
Nom des avocats	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
Nom des analystes	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
Denis Tanguay	20	Interne	1030 rue Cherrier - Bureau 501, Montréal (Québec) H2L 1H9
Nom des témoins experts	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a	n/a	
Nom des experts-conseil	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		
Nom des coordonnateurs	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		

<sup>1</sup> Correspond au nombre d'années d'exercice du droit ou de la profession complétées au début du dossier.<sup>2</sup> Une ressource est interne si elle est à l'emploi de l'intervenant.

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3610-2006
PIÈCE NO: C5.6-CCÉG
Date: 23/01/2007

**Budget de participation**

Ne pas tenir compte de cette page s'il s'agit d'une demande de paiement de frais.

Veuillez produire votre estimation détaillée des coûts et moyens requis dans un document séparé en incluant notamment, les éléments suivants :

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3610-2006	<b>Période couverte :</b>	1 septembre 2006 - 31 décembre 2006
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Coalition canadienne de l'énergie géothermique (CCÉG)		

**BUDGET DE PARTICIPATION****1. Sujets ou enjeux faisant l'objet de cette estimation****2. Exposé des objectifs de la participation et de l'impact des sujets abordés sur l'intérêt de l'intervenant****3. Moyens et services requis**

## 3.1 Services de témoin expert, d'expert-conseil et d'analyste

a) Mandat de chaque personne affectée au dossier

b) Description de l'expertise particulière de chaque personne sur les sujets abordés

c) Curriculum vitae, avec le détail des expériences pertinentes aux sujets abordés

## 3.2 Autres moyens requis

**DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS**



**Sommaire des frais réclamés**

Seule la case 25 du présent formulaire, reliée aux frais intérimaires reçus, doit être remplie de façon électronique. Les autres renseignements doivent être saisis électroniquement aux pages 1, 3, 4 et 5.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3610-2006	<b>Période couverte :</b>	1 septembre 2006 - 31 décembre 2006
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Coalition canadienne de l'énergie géothermique (CCÉG)		
<b>HONORAIRES</b>			
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience		Honoraires
	Préparation (heures) :	Audience (heures) :	(incl. TPS/TVQ admissibles)
Avocats	0,0 <small>case 1 (ref. case 26)</small>	0 <small>case 6 (ref. case 27)</small>	- \$ <small>case 13 (ref. case 30)</small>
Analystes	60,0 <small>case 2 (ref. case 31)</small>	8 <small>case 7 (ref. case 32)</small>	5 811,45 \$ <small>case 14 (ref. case 35)</small>
Témoins experts	0,0 <small>case 3 (ref. case 36)</small>	0 <small>case 8 (ref. case 37)</small>	- \$ <small>case 15 (ref. case 40)</small>
Experts conseils	0,0 <small>case 4 (ref. case 41)</small>	n/a <small>case 9 (ref. case 42)</small>	- \$ <small>case 16 (ref. case 45)</small>
Coordonnateurs	0,0 <small>case 5 (ref. case 46)</small>	0 <small>case 10 (ref. case 47)</small>	- \$ <small>case 17 (ref. case 50)</small>
<b>TOTAL / TEMPS ET HONORAIRES</b>	<b>60,0</b>	<b>8</b>	<b>5 811,45 \$</b>
	<small>case 11 (somme des cases 1 à 5)</small>	<small>case 12 (somme des cases 6 à 10)</small>	<small>case 18 (somme des cases 13 à 17)</small>
<b>DÉPENSES</b>			
Type de dépenses	Dépenses (incl. TPS/TVQ admissibles)		
Allocation forfaitaire (3% du total des honoraires)			174,34 \$ <small>case 19 (3% de la case 18)</small>
Dépenses d'hébergement et de transport (si déplacement de plus de 100 km)			- \$ <small>case 20 (ref. case 54)</small>
Dépenses de traduction			- \$ <small>case 21 (ref. case 55)</small>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>			<b>174,34 \$</b>
	<small>case 22 (somme des cases 19 à 21)</small>		
<b>ENVELOPPE GLOBALE</b>			
			- \$ <small>case 23 (ref. case 56)</small>
<b>TOTAL DES FRAIS DE L'INTERVENANT</b>			<b>5 985,79 \$</b>
	<small>case 24 (somme des cases 18, 22 et 23)</small>		
<b>FRAIS INTÉRIMAIRES RECUS</b>			- \$
	<small>case 25</small>		

**Honoraires**

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b> R-3619-2006		<b>Période couverte :</b> 1 septembre 2006 - 31 décembre 2006				
<b>Nom de l'intervenant :</b> Coalition canadienne de l'énergie géothermique (CCEG)						
HONORAIRES						
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience <sup>1</sup>		Taux horaire <sup>2</sup>	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
<b>Avocats</b>	heures					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
		0,0	0			
		case 26	case 27	case 28	case 29	case 30
<b>Analystes</b>	heures					
Denis Tanguay	Préparation (h):	60,0	75,00 \$	5 100,00 \$	711,45 \$	5 811,45 \$
	Audience (h):	8	75,00 \$			
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
	<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>	5 100,00 \$	711,45 \$	5 811,45 \$
		60,0	8			
		case 31	case 32	case 33	case 34	case 35

<sup>1</sup> Le nombre d'heures s'applique à la préparation et à l'audience.

<sup>2</sup> Le taux horaire s'applique à la préparation et à l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

Honoraires (suite)

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3610-2006	<b>Période couverte :</b>	1 septembre 2006 - 31 décembre 2006			
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Coalition canadienne de l'énergie géothermique (CCEG)					
<b>HONORAIRES (suite)</b>						
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience <sup>1</sup>		Taux horaire <sup>2</sup>	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
<b>Témoins experts</b>	heures					
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):	0	- \$			
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):	0	- \$			
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,0	0		case 38	case 39	case 40
	case 36	case 37				
<b>Experts-conseil</b>	heures					
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>n/a</b>		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,0			case 43	case 44	case 45
	case 41	case 42				
<b>Coordonnateurs</b>	heures					
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):	0	- \$			
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):	0	- \$			
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,0	0		case 48	case 49	case 50
	case 46	case 47				
<b>TOTAL DES HONORAIRES</b>				<b>5 100,00 \$</b>	<b>711,45 \$</b>	<b>5 811,45 \$</b>
				case 51	case 52	case 53

<sup>1</sup> Le nombre d'heures s'applique à la préparation et à l'audience.

<sup>2</sup> Le taux horaire s'applique à la préparation et l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

Dépenses

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3610-2006	<b>Période couverte :</b>	1 septembre 2006 - 31 décembre 2006		
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Coalition canadienne de l'énergie géothermique (CCEG)				
<b>Nom des personnes :</b>	Denis Tanguay				
<b>DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT<sup>1</sup></b>					
<b>Transport</b>	<b>Tarif</b>	<b>Nombre de kilomètres</b>	<b>Sous-total</b>	<b>TPS/TVQ (admissibles)</b>	<b>Total</b>
Automobile	0,324 \$/km	0	- \$	- \$	- \$
Autobus	classe économique		- \$	- \$	- \$
Train			- \$	- \$	- \$
Avion			- \$	- \$	- \$
<b>Hébergement</b>	<b>Tarif journalier</b>	<b>Nombre de jours</b>	<b>Sous-total</b>	<b>TPS/TVQ (admissibles)</b>	<b>Total</b>
Région de Montréal (maximum de 135,00 \$ par jour avant taxes)	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Région de Québec (maximum de 125,00 \$ par jour avant taxes)	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Région de Gatineau (maximum de 110,00 \$ par jour avant taxes)	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Ailleurs au Québec (maximum de 87,00 \$ par jour avant taxes)	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Hébergement privé (maximum de 35,00 \$ par jour)	- \$	0	- \$	n/a	- \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT</b>			<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
case 54					
<b>DÉPENSES DE TRADUCTION</b>					
<b>Traduction</b>	<b>Tarif</b>	<b>Nombre de mots</b>	<b>Sous-total</b>	<b>TPS/TVQ (admissibles)</b>	<b>Total</b>
Traduction	0,25 \$/mot	0	- \$	- \$	- \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE TRADUCTION</b>			<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
case 55					

<sup>1</sup> L'intervenant doit, pour chaque montant réclamé, fournir les pièces justificatives et, lorsque le total réclamé réfère à plusieurs pièces, fournir une note qui concilie les dépenses encourues avec ce formulaire.



**AFFIDAVIT**

Numéro de dossier : R-3610-2006

Nom de l'intervenant : Coalition canadienne de l'énergie géothermique (CCÉG)

---

Je, soussigné, DENIS TANGUAY  
DIRECTEUR GENERAL, déclare solennellement ce qui suit:  
*(nom et occupation)*

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de l'intervenant pour déposer la présente demande de paiement de frais et j'ai une connaissance personnelle du dossier;
2. Les montants réclamés correspondent aux travaux effectués dans le présent dossier;
3. Les frais sont exacts et conformes au Guide de paiement de frais des intervenants;
4. Le registre horaire et les pièces justificatives existent, ils seront conservés durant le délai prescrit par le Guide et seront produits sur demande à la Régie.

Déclaré solennellement devant moi,

à MONTREAL,  
le 23 <sup>e</sup> jour de JANVIER 2007

Julie Bourgeois, C.O.  
Commissaire à l'assermentation B1827  
*(nom, signature et sceau)*  
Julie Bourgeois, notaire

Et j'ai signé,

Denis Tanguay  
*(signature de l'affiant)*

---

Je, soussigné, \_\_\_\_\_, déclare solennellement ce qui suit:  
*(nom et occupation)*

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de \_\_\_\_\_, membre du  
regroupement intervenant; *(nom du membre)*
2. Ce membre est désigné par l'intervenant comme le responsable du paiement de toutes les factures du regroupement.

Déclaré solennellement devant moi,

à \_\_\_\_\_,  
le \_\_\_\_\_ <sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 200\_\_\_\_\_

Commissaire à l'assermentation  
*(nom, signature et sceau)*

Et j'ai signé,

\_\_\_\_\_  
*(signature de l'affiant)*

---